

Mme Battistel, Députée de la 4ème circonscription de l'Isère, Mme Terrier, Conseillère Régionale Rhône Alpes-Auvergne

Mr Mulyk, Conseiller Départemental Matheysine-Trièves, Mr Chion, Président de l'AFTBM,

Mr Bellier, Conseiller Communautaire à la Forêt et aux Energies,

ont le plaisir de vous inviter au

COLLOQUE **«Notre forêt de montagne»**

vendredi 3 juin 2016 - 9h30 à 15h30

Tréminis - Trièves



3 présentations pour s'INFORMER

«Loi Montagne, Acte II», «Loi NOTRe»,

«Forêt & Changement climatique»

quels impacts sur notre forêt de montagne?

des ateliers pour DEBATTRE & REAGIR

un temps d'échange pour PROPOSER

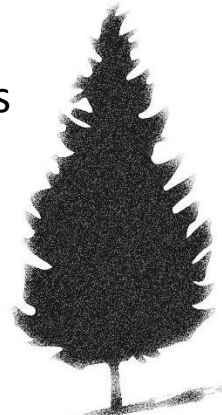
LEGISLATION ET FORET (1)

- **Loi Montagne, Acte II:** la loi Montagne a 30 ans, la société et les technologies ont évolué, il est donc nécessaire de l'adapter au contexte actuel.

Deux rapports ont été rendu, par deux députés et le premier ministre pour proposer des amendements à la loi. L'ANEM est missionnée pour coécrire la loi avec le ministère. Ce **colloque est donc l'occasion de faire remonter des suggestions.**

Les échanges avec la salle ont abordés les thème suivants:

- **Dessertes forestières:** leur importance, la difficulté de les financer, le besoin d'animation pour arriver à travailler avec les propriétaires forestiers...
- **Le foncier:** comment remédier au morcellement en forêt, par la fiscalité? les lois? comment faire changer les mentalités? peut on imposer des choses aux propriétaires?
- **Les entreprises:** comment accompagner la filière, composées de petites entreprises très affectées par la saisonnalité des zones de montagne?
- **La qualité des bois:** comment mieux valoriser les bois de montagne, et diffuser les outils qui existent pour les caractériser?



LEGISLATION ET FORET (2)

- **Loi NOTRe**

- « **Nouvelle organisation territoriale de la république** »

Cette loi sur la réforme territorial et la clarification des compétences entre région, département et intercommunalités est entrée en vigueur en 2016.

Pour **2016**, le **système d'aides du département ne change pas.**

A partir de 2017, il y aura une convention entre le département et la région pour définir qui s'occupe de quoi, notamment au niveau de:

- **l'aide à l'investissement pour les entreprises**
- **l'appui technique aux entreprises et l'animation des filières**
- toutes les aides pour le volet économique de la forêt (desserte, travaux sylvicole...)



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FORET

AVANT le forestier raisonnait à climat constant

AUJOURD'HUI le forestier doit raisonner à climat variant

Changements déjà observés

- Les aires de **répartitions géographiques des essences** forestières vont évoluer,
- ↗ **Dépérissement et mortalité** des arbres
- Expansion des **parasites**

Besoin d'adapter les traitements sylvicoles

- 1- Privilégier les peuplements mélangés
- 2- Conduire une sylviculture « dynamique » : futaie claire (moindre densité, qualité des bois, forte croissance radiale)
- 3- Raccourcir les révolutions
 - maintenir un sous bois
 - augmenter la stabilité des peuplements
- 4- Protéger les sols (exploitation, richesse minérale)
- 5- Tester/ changer d'essences ou provenance avec prudence (essences méridionales non adaptées au climat actuel / gel, variabilité génétique intra-peuplement)

TABLES RONDES

propositions d'amendements de la Loi Montagne, Acte II

- Table ronde 1:

Proposition 6.c: permettre des formes juridiques d'association foncière associant le public et le privé, pour faciliter la gestion de la forêt, la mobilisation de la ressource, les accès, en lien avec l'agropastoralisme

discussions sur la difficulté de mobiliser du bois en forêt privée, du manque de levier pour agir sur la transmission des parcelles forestières, de créer des plan de gestion public/privé, de la façon dont les communes peuvent jouer un rôle moteur pour dynamiser la forêt...

- Table ronde 2:

Proposition 6.d: accompagner le développement de l'industrie de transformation du bois afin de créer de la valeur ajoutée dans les Massifs, en s'appuyant sur des expériences comme Bois des Alpes, AOC Bois de Jura, etc...

discussions sur comment valoriser le bois avec les ressources locales, comment aider les TPE qui ont des problèmes de trésorerie, Comment aider les entreprises locales à répondre aux marchés publics...



MERCI
DE VOTRE
ATTENTION

